



Paris, le 21 novembre 2018

COMMUNIQUÉ

LE PSYCHOLOGUE DU FUTUR : PARA-MEDICAL OU DÉMATÉRIALISÉ ?

En juillet 2017, les Fédérations SUD Santé Sociaux et SUD Collectivités Territoriales avaient interpellé la ministre de la santé, les députés et sénateurs concernant la prise en charge par des psychologues libéraux, sur prescription médicale, d'enfants et d'adolescents. Ceci sous couvert d'une *expérimentation* visant à réduire la durée de l'attente pour l'accès à un psychologue dans les Centres Médico-Psychologiques des secteurs de psychiatrie infanto-juvénile. Au terme des 4 années prévues pour l'*expérimentation*, une évaluation pourrait conduire à généraliser et pérenniser ce dispositif.

Nos deux Fédérations dénonçaient les réductions budgétaires drastiques, les suppressions de postes dans les secteurs de psychiatrie infanto-juvénile, conduisant à des suppressions de postes, à la contractualisation de nombreux professionnels, dont les psychologues, et à la disparition pure et simple de certains CMP.

Presque dans le même temps, la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) a proposé et mis en œuvre dans quatre départements (Bouches du Rhône, Haute Garonne, Landes et Morbihan) un conventionnement avec des psychologues libéraux concernant cette fois des adultes. Et ce, sans concertation avec des représentants d'organisations syndicales comprenant des psychologues et sous la forme, là aussi, d'*expérimentation*.

Nos deux Fédérations dénoncent les réductions budgétaires drastiques, conduisant à des suppressions de postes dans les secteurs de psychiatrie générale, à la contractualisation de nombreux professionnels, dont les psychologues et à la disparition pure et simple de certains CMP et autres structures d'accueil et de soins dans le cadre notamment des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) et des fusions / regroupements de structures.

Dans certains départements, des propositions sont faites aux collectivités territoriales d'« *assistance dématérialisée* des familles » par laquelle « un *psychologue virtuel* va être capable d'apporter des solutions éducatives personnalisées 7 jours sur 7 et 24h sur 24 » : avis aux volontaires !

Les psychologues qui acceptent, voire devancent leur instrumentalisation au profit d'une politique de destruction massive des services publics, ne s'en font-ils pas les complices ?

Ces *expérimentations* sont en rupture avec l'esprit de politiques et de pratiques – éducatives, sociales, culturelles et soignantes – mises en œuvre depuis 1945. Elles font l'impasse sur les effets de la rencontre entre des *corps parlants*, la possibilité d'inventions singulières, seul ou à plusieurs,

tant du côté des professionnels que du côté des dits usagers et à tout un éventail de pratiques diverses ne répondant pas à des protocoles et programmes préétablis.